



ELECTRICITY
DEVELOPMENT
CORPORATION

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON

DECISION N° ¹¹⁴ /D/EDC/DG/DAG/DM/2026 DU 17 AOUT 2026

Portant attribution du marché pour la fourniture de deux véhicules tout terrain de type SUV à la Direction Générale de Electricity Development Corporation (EDC)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N°2020/244 du 04 mai 2020, portant réorganisation et fonctionnement de la société Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le décret N°2020/245 du 4 mai 2020 portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu La Résolution N° 120/CA/EDC du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;

Vu le dossier de consultation des entreprises en vue de la signature d'un marché de gré à gré pour la fourniture de deux (02) véhicules tout-terrain de type SUV à la direction générale de Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la correspondance N°000211/EDC/CA/PCA/VM/26 du 12 août 2026 du Président du Conseil d'Administration de EDC, notifiant l'autorisation préalable du Conseil d'Administration de EDC pour la passation du marché en procédure de gré à gré,

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise **ETS LUXURY SERVICES PLUS**, Tél : (237) 670 42 14 17 est attributaire du marché relatif à la **fourniture de deux (02) véhicules tout-terrain de type SUV 4x4 à la Direction Générale de Electricity Development Corporation (EDC)**, pour un montant de **220 000 000 (deux cent vingt millions) FCFA Hors Taxes et 262 350 000 (deux cent soixante-deux millions trois cent cinquante mille) FCFA Toutes Taxes Comprises**, pour un délai d'exécution de 03 (trois) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.



ELECTRICITY
DEVELOPMENT
CORPORATION

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON

Article 2 : Le Directeur Général de l'entreprise **ETS LUXURY SERVICES PLUS** ou son représentant dûment mandaté est invité à se présenter au siège de la société Electricity Development Corporation (EDC), à la **Division des Marchés, 2^{ème} étage, porte 210**, pour l'établissement dudit marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.



Dr. Théodore NSANGOU

Ampliations :

- CA
- ARMP
- MINMAP
- CIPM/EDC
- Attributaire
- DM/EDC